



## Présentation littérale du Budget 2022 du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne

L'ensemble des actions et investissements proposés dans le Budget Primitif 2022 s'inscrit pleinement dans le plan de mandature 2020-2026 du SMICTOM.

Il est basé sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022, présenté le 24 Février 2022, qui lui-même s'appuyait sur l'Appel de Fonds 2022 voté le 25 Novembre 2021.

La crise sanitaire s'est maintenue au cours de l'année 2021.

Des lueurs sont apparues ici et là avec une reprise économique dans certains secteurs comme ce fut le cas pour le recyclage. Les cours de reprise des matières ont connu un sursaut, notamment le plastique, en raison de la hausse spectaculaire du prix du pétrole.

Si les recettes ont été plus importantes, il convient de rester prudent

Les évolutions prévisionnelles de dépenses et de recettes 2022, en fonctionnement et en investissement, sont donc basées sur les éléments suivants :

- Plan de mandature,
- Les incertitudes sur les matières recyclées,
- La très forte augmentation des indices de révisions des marchés publics au 1<sup>er</sup> Janvier 2022,
- Le programme de travaux et d'acquisition en lien avec la génération du tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> Janvier 2023,
- Le déplacement de l'activité de COVED à l'ancien quai de transfert
- Les études sur la création potentielle d'une déchèterie sur le côté alsacien.

Le Budget Primitif 2022 se doit donc d'être prudentiel.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles se rapportent :

- A la gestion courante du Syndicat et de ses ressources humaines (agents en place ; action de prévention ; gestion ancienne décharge et garantie financière ; gestion courante des installations du SMICTOM ; poursuite des actions à destination des communes ; communication ; lancement des études en prévision de la fin des marchés de collectes ...)
- Aux contrats de prestations de services et de traitement des déchets (marché collecte des Omr, du tri sélectif et de gestion des déchèteries ; marché de tri des recyclables ; traitement des OMr, encombrants et déchets verts ; marché d'achat de sacs de tri et achat de bacs)
- Au fond de roulement nécessaire afin d'éviter les lignes de Trésorerie

Concernant les recettes de fonctionnement, elles sont basées sur :

- L'Appel de Fonds fait aux ComCom voté le 25 Novembre 2021
- Les recettes en lien avec la vente des matériaux, les soutiens des éco-organismes
- La refacturation des prestations (location de bennes, serrures bacs RI, sacs prépayés, passage des artisans en déchèterie ...)

Les dépenses d'investissement sont basées sur les éléments présentés dans le ROB 2021 et seront réalisées avec les fonds propres du SMICTOM.

Quant aux recettes d'investissement, elles sont composées du FCTVA (Fonds Compensation de la TVA), de l'amortissement des biens du SMICTOM et du report de l'excédent 2021.

Le Budget Primitif 2022 se présente donc comme suite :

**Section Fonctionnement :**

Dépenses :	8 042 816.06 €
Recettes :	8 042 816.06 €

**Section Investissement :**

Dépenses :	2 026 118.33 €
Recettes :	2 026 118.33 €

Soit un BP 2022 équilibré au niveau Fonctionnement et au niveau investissement.

En 2022, aucun projet pluriannuel ne sera à l'étude. Les investissements en lien avec les biodéchets seront effectués en totalité en 2022

En matière d'emprunt, il n'y a plus qu'un seul emprunt en cours d'un montant annuel de 42 614.04 € (intérêts + capital) relatif à la construction de la déchèterie d'Etueffont. Aucun autre emprunt n'est prévu sur 2022.

En 2021, 3 services civiques, mis à disposition par le CRIJ de Bourgogne Franche-Comté, ont rejoint les effectifs du SMICTOM pour des missions de 6 à 8 mois (mise en place zone de gratuité et sensibilisation au tri).

Pour 2022, un adjoint technique stagiaire rejoindra les effectifs au 1<sup>er</sup> Mars 2022. Afin de poursuivre la dynamique sur le tri sélectif et les zones de gratuités, un nouveau binôme de services civiques a rejoint le SMICTOM au 1<sup>er</sup> Janvier pour 8 mois.

Pour réussir la mise en œuvre de la généralisation du tri à la source des biodéchets, divers emplois temporaires viendront compléter l'effectif du SMICTOM :

- Un binôme de service civique, pour une durée de 8 mois à partir de Septembre 2022
- 4 CDD, pour une durée de 4 mois, à partir de Novembre 2022

Le montant des charges de personnel au BP 2022 s'élèvent à 422 514 €.

Le Budget Primitif 2022, s'inscrit donc dans la continuité du travail effectué les dernières années. Malgré les aléas financiers s'annonçant, il est indispensable de maintenir un service public de qualité auprès des usagers.

Pour les années à venir, il est nécessaire de rester vigilant en matière de gestion budgétaire devant l'incertitude des recettes liées au recyclage, l'augmentation de la TGAP et l'incertitude du devenir des tonnages du SERTRID.